

LA POESIE

I. LA VERSIFICATION

a) Les types de strophes

Une strophe composée de six vers est un *sizain*.

Une strophe composée de quatre vers est un *quatrain*.

Une strophe composée de trois vers est un *tercet*.

b) Le décompte des syllabes et les types de vers

Le décompte des syllabes pose parfois problème.

- Le e muet

A la fin du vers, le *e* muet ne compte jamais comme une syllabe (ex : « *l'infini qui nous désaltèr(e)...* » = 8 syllabes, octosyllabe)

A l'intérieur du vers, le *e* habituellement muet qui termine un mot se prononce si le mot suivant commence par une consonne ou par un *h* aspiré (ex : « *Grand ange qui portez sur votre fier visage...* » = 12 syllabes, alexandrin)

En revanche, si le mot suivant commence par une voyelle ou par un *h* muet, le *e* muet ne se prononce pas et ne compte donc pas comme une syllabe (élision) (ex : « *Horloge ! dieu sinistr(e), effrayant, impassibl(e)...* » = 12 syllabes, alexandrin)

Lorsque le *e* est suivi d'un *-s* ou de *-nt* marquant le pluriel et que le mot suivant commence par une voyelle ou par un *h* muet, le [s] et le [t] se prononcent dans la liaison et le *e* est alors prononcé (ex : « *Telles vous cheminez, stoïques et sans plaint(es)* » = 12 syllabes, alexandrin)

- Diérèse et synérèse

On parle de *diérèse* lorsque dans un mot contenant deux voyelles successives, on prononce ces deux voyelles comme deux syllabes (ex : li/on ; di/eu ; vi/eux... « *Vous êtes mon li/on superbe et généreux* » = 12 syllabes)

On parle de *synérèse* lorsque deux voyelles successives se prononce en une seule syllabe (ex : lion ; dieu ; vieux... « *Au cœur d'un vieux faubourg, labyrinthe fangeux* » = 12 syllabes)

- Les types de vers

L'*alexandrin* compte 12 syllabes.

Le *décasyllabe* compte 10 syllabes.

L'*octosyllabe* compte 8 syllabes.

Le *monosyllabe* compte une seule syllabe.

c) Les accents, les coupes et le rythme des vers

Dans un vers, on peut regrouper les mots en groupes, chaque groupe correspond alors à un groupe de syllabes sur lequel on place un accent tonique. C'est cela qui donne le *rythme* au vers, les éléments rythmiques étant séparés par des pauses, ou *coupes*, qui suivent la syllabe accentuée. L'accent tonique dans un groupe porte sur la dernière syllabe prononcée du dernier mot, mais jamais sur un *e* muet (auquel cas, il remonte sur la syllabe précédente).

Il y a souvent une coupe forte au milieu d'un vers. Celle-ci le partage alors en deux groupes de syllabes égaux : les deux *hémistiches*. Cette forte coupe centrale constitue la *césure*.

ex : « *Au-dessus des étangs, // au-dessus des vallées,*
[1er hémistiche] [2d hémistiche]
*Des montagnes, / des bois, / des nuages, / des mers »
[4 syll.] [2 syll.] [4 syll.] [2 syll.]*

d) Les enjambements, les rejets, les contre-rejets

- **L'enjambement**

Il arrive qu'il n'y ait pas de coïncidence exacte entre la fin du vers et la structure syntaxique de la phrase. Ainsi une phrase commencée dans un vers peut se poursuivre au vers suivant, obligeant le lecteur réduire la pause normale en fin de vers. Ce phénomène s'appelle un *enjambement*.

- **Le rejet**

On parle de *rejet* pour désigner une brève partie de phrase qui se trouve reportée dans le vers suivant.

ex : « *Tout va de pis en pis : les cités qui vivaient*
Tranquilles ont brisé la foi qu'elles devaient »

- **Le contre-rejet**

On parle de *contre-rejet* quand un bref début de phrase est placé en fin de vers alors que la phrase se poursuit dans le vers suivant.

ex : « *J'avais devant les yeux les ténèbres. L'abîme*
Qui n'a pas de rivage et qui n'a pas de cime... »

e) Les rimes

Le retour de manière régulière, en fin de vers, du même son vocalique constitue une *rime*.

- **Nature des rimes**

On appelle *rime féminine* toute rime terminée par un *e* muet.

On appelle *rime masculine* toute forme de rime qui n'est pas terminée par un *e* muet ou qui est terminée par une consonne.

Dans la poésie classique, la règle est de faire alterner rimes féminines et rimes masculines.

- **Qualité des rimes**

Les rimes sont considérées comme pauvres, suffisantes ou riches selon le nombre de sonorités mises en jeu.

On parle de *rimes pauvres* quand elles n'ont qu'une seule sonorité commune.

ex : rime pauvre en [é] : *chanté / retiré* ; rime pauvre en [o] : *couteau / troupeau*

On parle de *rimes suffisantes* quand elles ont deux sonorités communes.

ex : rime suffisante en [tu] : *têtu / sois-tu* ; rime suffisante en [di] : *maudit / interdit*

On parle de *rimes riches* quand elles ont plus de deux sonorités communes.

ex : rime riche en [roʒ] *ivrogne / charogne*

- **Disposition des rimes**

On parle de *rimes plates* ou *suivies* lorsque les rimes se suivent dans deux vers consécutifs : AA / BB...

On parle de *rimes croisées* ou *alternées* lorsque les rimes se croisent : ABAB.

On parle de *rimes embrassées* lorsque les rimes sont disposées selon le schéma ABBA.

II. **LES FORMES POETIQUES**

- **La ballade**

La ballade comporte en général trois strophes de huit octosyllabes ou décasyllabes, auxquelles s'ajoute une dernière strophe appelée *envoi*.

L'ensemble, composé de vingt-huit vers, est construit sur trois rimes seulement qui suivent le schéma suivant : ABABBCBCCD et pour l'envoi BCBC.

Chaque strophe se termine par un même vers : le *refrain*.

- **Le sonnet**

Inspiré de la poésie provençale et italienne du XVI^{ème} siècle, le sonnet est une forme fixe de quatorze vers, composée de deux quatrains et de deux tercets (rassemblés parfois en un sizain). Tous les vers comptent un même nombre de syllabes.

Dans le sonnet dit « classique », les rimes sont embrassées et elles sont semblables dans les deux quatrains (ABBA ; ABBA). Dans les deux tercets apparaissent trois rimes nouvelles dont la répartition est variable (soit : CCD / EDE, soit : CCD / EED).

Souvent un premier thème est exposé dans les quatrains et un autre dans les tercets. Le dernier vers est censé constituer la *chute* (ou *pointe*), particulièrement travaillé et parfois inattendue.

- **Les formes libres**

Certains poètes (au XIX^{ème} et XX^{ème} siècles) ont écrit de la poésie en vers dits « libres ». Ces vers n'ont pas de longueur régulière. Parfois, ils ne riment pas et on parle alors de *vers blancs*. Ils n'ont pas non plus de coupe régulière, mais le rythme reste à prendre en compte ainsi que les retours de sonorités.

- **Le poème en prose**

Le poème en prose apparaît pour la première dans un recueil d'Aloysius BERTRAND, *Gaspard de la nuit* (1841, posthume). Le poète demande au metteur en page de « jeter », dans ce « un nouveau genre de prose », « de larges blancs entre ces couplets comme si c'était des strophes en vers ». Le poème en prose se développera au cours du XIX^{ème} siècle (cf. BAUDELAIRE, *Petits poèmes en prose*, 1855) et au XX^{ème} siècle. Mais la forme est difficile à définir.

Le texte choisit la prose, qui remplace le vers. Chaque poème est un texte autonome comportant une unité, une structure originale et bien souvent une *chute* : il se suffit à lui-même comme dans un poème à forme fixe. Le travail sur le rythme, les sonorités y apparaît souvent nettement.